



CLERMONT-FERRAND

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

DG/DH/CR/MC/MC n°2022-64

3 octobre 2022

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

La direction générale du CHRU de Clermont-Ferrand signe un accord historique sur le recrutement sans concours avec CGT, SUD, UNSA, FO

Le CHRU de Clermont-Ferrand renforce sa politique d'attractivité professionnelle et de déprécarisation grâce à une avancée du dialogue social.

Répondre à l'enjeu essentiel d'attractivité et de fidélisation des métiers hospitaliers

1^{er} employeur public d'Auvergne, le CHRU de Clermont-Ferrand, comme tous les autres établissements de France, fait face à un défi majeur: celui de l'attractivité de ses métiers. Afin de répondre à cet enjeu essentiel, le CHRU de Clermont-Ferrand déploie depuis plusieurs années, et à un rythme plus soutenu depuis plusieurs mois, des actions fortes.

Qu'il s'agisse du renforcement des effectifs (+ de 300 équivalent temps plein ont été créés ces deux dernières années), de la stagiairisation à 6 mois pour certains personnels dans des services où les recrutements sont rendus difficiles par manque de candidats (aide-soignant, IDE), ou encore de la dynamisation de l'établissement par l'implantation de nouvelles activités permettant de donner du sens soignant et hospitalier aux métiers, de nombreuses actions ont été initiées. Le CHRU a dans le même temps défendu une politique volontaire de formation de ses personnels, élément capital dans l'évolution des carrières à l'hôpital. Autant de réponses complémentaires et indispensables afin de relever le défi de l'attractivité et de la fidélisation des personnels.

Un protocole historique pour renforcer les effectifs et lutter contre la précarité des personnels

Le présent protocole, conclu dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord «Ségur de la santé» du 13 juillet 2020, marque une nouvelle avancée dans la volonté de l'établissement de poursuivre son mouvement de déprécarisation des personnels contractuels, tout en permettant de répondre aux besoins des personnels moins qualifiés.

119 postes seront en effet ouverts en 2023 (24 adjoints administratifs hospitaliers, 26 agents d'entretien qualifié, 69 agents des services hospitaliers), soit une augmentation de 360% par rapport à 2020.

Un dialogue social renforcé au CHRU de Clermont-Ferrand

En engageant, dès 2021, avec les organisations syndicales un dialogue et in fine une négociation portant sur les postes ouverts au recrutement sans concours et sur les critères de sélection interne, le CHRU faisait figure de précurseur et a démontré ainsi son attachement au dialogue social. En recueillant pour la première fois l'unanimité des organisations syndicales, l'accord 2022 approfondit cette logique et apparaît comme un protocole historique, au bénéfice des personnels du CHRU.

CONTACTS PRESSE

Alice PAPON-VIDAL, chargée de communication

04 73 75 10 48 ou 06 84 44 19 96

Toute demande presse ou interview de professionnels du CHU doit être adressée
uniquement au service communication via l'adresse suivante :

communication@chu-clermontferrand.fr